



Lettre du Maire de février 2023

La fin du mois de janvier fut marquée dans notre commune par trois grandes manifestations. Je ne reviendrai pas sur la cérémonie des vœux sur laquelle j'ai déjà communiqué.

J'aimerais cependant m'exprimer sur les suivantes :

L'inauguration de la fin des travaux de l'église Saint-Laurent a été marquée de deux temps forts.

La partie officielle fut relevée par la présence de nombreuses personnalités : le Sous-préfet, le Président du département et ses délégués, un sénateur ancien premier ministre, un député, de Vice-Présidents de la CCFI, d'élus, de la Fondation du Patrimoine et le curé de la paroisse. A relever également la présence d'environ quatre-vingts personnes.

Après avoir coupé le ruban à l'entrée du porche, la plaque mentionnant tous les financeurs fut dévoilée, puis l'assistance fit le tour de notre belle église.

Puis sous la conduite de la maîtresse de cérémonie Christine Decoster, 1ère adjointe, le public fut convié à regagner la salle des fêtes où un très beau diaporama réalisé par Patrick Deroullers, adjoint aux grands travaux, fut projeté et commenté.

Vint ensuite le temps des discours, Avec humour le sous-préfet évoquant les subventions obtenues fit état que votre serviteur « savait faire les poches ... » Un cocktail clôturait cette première partie.

A 20h c'était dans une église pleine et illuminée que se présentait la première tribute d'Europe de Calogéro composée de quatre chanteurs entourés de quatre musiciens. Une version acoustique symphonique sous une féérie de jeux de lumière. Tous les arrangements inédits ont été mis en partition par le directeur musical et pianiste Franck Frassinetti. Une très belle prestation qui ravit l'assistance.

Un grand merci au Comité des fêtes pour avoir organisé ce très beau moment avec CALO' EXPERIENCE.

Les foulées Merrisiennes.

La course pédestre organisée le 29 janvier 2023 par l'Association des Parents d'Elèves remporta un franc succès. Près de 200 personnes se répartirent sur des circuits de 3, 5 et 10 kms. Une belle façon de s'oxygéner dans la bonne humeur, de découvrir notre beau village et de soutenir les activités de nos écoles. Un sympathique cocktail clôturait cette belle initiative. J'adresse toutes mes félicitations aux organisateurs et aux bénévoles.

Dans les manifestations attendues signalons dès maintenant **que LE TOUR DE FRANCE** aura lieu du 22 au 25 juin et qu'il passera dans notre commune le vendredi 23 juin. Un événement sur lequel nous reviendrons.

A noter d'ores et déjà sur vos agendas **le voyage des aînés**. Il aura lieu le 22 septembre 2023 à Amiens. Départ face à la mairie à 9h15, retour vers 20h.

Au programme une petite croisière sur « le Picardie », agrémentée d'un repas gastronomique suivie d'un tour de la ville en petit train touristique et d'un quartier libre. Le tarif devrait se situer entre 45 et 50 €. Merci de faire savoir si vous êtes intéressés afin de procéder aux réservations.

Pour vous inscrire et pour tout renseignement s'adresser à Nathalie Deroullers au 06.60.97.39.11.

La région reconduit l'opération **Hauts-de-France propres** les 17,18 et 19 mars. En 2022 plus de 58.000 participants ont ramassé plus de 7.000 m³ de déchets.

Le ramassage des déchets sur la commune est programmé le samedi 18 mars. Rendez-vous à 9h30 en mairie. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre.

Quelques nouvelles de notre salle polyvalente à vocation sportive.

Nous avons six semaines de retard sur le planning. En cause les intempéries, un bureau de contrôle qui a tardé à valider la charpente qui doit supporter le poids des panneaux solaires et les délais de livraison. Aujourd'hui les fondations sont terminées. Les travaux reprendront à la mi-mars.

L'installation photovoltaïque sera réalisée par l'entreprise SB ENERGY pour un coût de 91.110 € HT, 240 panneaux fourniront une puissance de 96 KVA. Le surplus de la consommation sera revendu. Des subventions seront sollicitées auprès de l'état, du département et du SIECF.

La tempête EUNICE du 18 février 2022 a causé quelques dommages à la toiture du clocher. D'expertises en contre-expertises les travaux reviendront à la société LEROY, en effet pour être pris en charge par l'assurance les vents devaient dépasser les 145km /H et ont été recensés à 120km/h dans la région.

Dans le cadre des travaux connexes liés à la deux fois deux voies de la RD 42 **un linéaire de haie a été réalisé** Copman Straete. Il est malheureusement à regretter que quelques plants aient été bêtement dérobés. Un carton rouge au citoyen indélicat !

Bien cordialement

Votre maire Yves DELFOLIE

ISSN 2967-9877